



GARANTIE VOLETS ROULANTS

Les volets roulants vendus par VOLET-FRANÇAIS sont fabriqués en France, à Cholet dans le Maine et Loire (dép. 49). Ils bénéficient d'une garantie d'une durée de dix années à compter du jour de livraison.

La garantie porte sur le bon fonctionnement du matériel et les composants suivants :

- motorisation (y compris panneau et batterie pour les modèles solaires)
- tablier aluminium
- coffre et coulisses aluminium
- verrous
- télécommande individuelle du volet

Les pièces nécessitant un remplacement sont fournies neuves, transport inclus.

Le client achète un produit fini sans service d'installation. Le déplacement d'un technicien n'est pas compris mais une assistance technique (téléphone ou visio) est fournie gratuitement pendant toute la durée de la garantie.

La garantie exclue les cas suivants :

- modification du produit sans accord écrit préalable de VOLET FRANÇAIS
- fixation non verticale
- installation non conforme à l'usage standard de la profession (utilisation en porte de garage, absence de fenêtre entre le volet et l'intérieur du logement)
- non respect des normes électriques en vigueur
- défaut d'entretien manifeste
- dégâts causés par des phénomènes extérieurs (ex. tempête, grêle, foudre)

Malgré le soin apporté à la fabrication et au traitement de surface de nos produits, certains coloris peuvent selon l'emplacement de pose subir de légères nuances dans le temps (ex. fort rayonnement solaire sur coloris foncé). Une variation de la teinte est sans impact sur le bon fonctionnement du produit. Ce critère ne rentre pas dans nos conditions de garantie.

Fait à : Les Sables d'Olonne
Le : 01/09/2023